



*République Française*

*Ville de Clamecy*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du jeudi 18 avril 2024 à 18 h**

\*\*\*\*\*

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 10 avril 2024.

**Étaient présents :** M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, M. PARDANAUD, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TEXIER, Mme DUQUE, Mme MEFTAH, Mme LOISEAU-MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, et M. Mickaël DEDIANNE avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, Mme TAUPENOT-MUGNIER, Mme FAULE, Mme DIMPRE, M. PARDANAUD, M. BOURDOUNE et M. Alain DEDIANNE.

**Absents :** M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

**Secrétaire de séance : Mme Kabboura EL MOUTTAKI-CAVALLI**

\*\*\*\*\*

**N° 2024-059 : LYCÉE ROMAIN ROLLAND : DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le lycée Romain Rolland de Clamecy participe aux 13ème Jeux Internationaux de la Jeunesse (JIJ), organisé par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger). Ces jeux se dérouleront du 27 mai au 2 juin 2024 à Athènes.

130 établissements de 69 pays ont déposé un dossier de candidature et seulement 64 établissements ont été retenus dont 14 de métropole. Le lycée Romain Rolland est le seul établissement de la région académique Bourgogne Franche-Comté à avoir été sélectionné.

Les élèves sont fiers de représenter leur lycée, la ville de Clamecy, le département de la Nièvre, l'Académie de Dijon et la Région Bourgogne Franche-Comté lors de cet événement.

L'association sportive du lycée Romain Rolland compte chaque année une centaine de licenciés. Elle est très active et souhaite promouvoir l'investissement, l'engagement des élèves dans son fonctionnement, dans l'élaboration de ses activités et dans sa participation à diverses compétitions.

Seuls 6 élèves de l'association sportive sont retenus pour participer à cette semaine exceptionnelle (3 filles et 3 garçons).

Ce grand rendez-vous, tant attendu par la jeunesse mondiale, mettra à l'honneur le sport scolaire, la culture, le patrimoine, la citoyenneté et la francophonie, ainsi que des valeurs cardinales telles que la tolérance, la solidarité, l'excellence et l'amitié.

Les professeurs d'EPS (Éducation Physique et Sportive) du lycée Romain Rolland, Monsieur Barre Frédéric et Monsieur Bardey Thomas accompagneront les élèves tout au long de ce projet motivant et en lien avec plusieurs axes du projet d'établissement du Lycée.

L'association sollicite une subvention pour l'organisation et l'accompagnement des élèves pour cette participation aux Jeux internationaux de la Jeunesse à Athènes.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'accorder une subvention de 1 200 € à l'Association Sportive du Lycée Romain Rolland de Clamecy.

Dépense inscrite au Budget 2024, article 6574.

Suivent les signatures.

